

## Rendez-vous

Faites propre :  
du 23 au 30 juin 2018

Une fois de plus Le Mans Métropole Habitat se mobilise pour participer à Faïtes propre, fête du printemps, en partenariat avec les Petits Débrouillards. Deux après midi vont être dédiés à des animations ludiques et éducatives : les mercredis 23 et 30 mai. Les lieux exacts des animations vous seront transmis fin avril.

Fête de l'Épine :  
samedi 9 juin 2018



Rendez-vous dès 14h dans le parc de l'Épine pour participer à une journée festive pleine de surprises : scrapbooking (loisirs créatifs), planétarium, E-sport, initiation cirque, bal pour enfants, bus média, ateliers Beat Box du collège de l'Épine... Et bien sûr, le stand Le Mans Métropole Habitat vous accueillera avec plaisir.

Vos agences  
de proximité  
dans les quartiers,  
à votre disposition...

AGENCE DES QUARTIERS SUD/VAUGUYON : 1, boulevard des Glonnières : Accueil ouvert de 10h à 12h et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi, fermé le mardi matin.

Tél. 02 43 50 17 40

AGENCE DES BORDS DE L'HUISNE : 2 place des Sablons : Accueil ouvert de 10h à 12h et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi, fermé le mardi matin.

Tél. 02 43 50 28 10

AGENCE DU CENTRE-VILLE : 36-38 rue Gambetta : Accueil ouvert de 10h à 12h et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi, fermé le mardi matin.

Tél. 02 43 14 12 80

VOS ESPACES ACCUEIL sont ouverts de 8h à 12h et de 14h à 17h le lundi, mercredi, vendredi. Les mardis et jeudis de 14h à 18h.

## Réforme des APL : des conséquences pour tout le monde !

L'Assemblée Nationale a voté la loi de finances 2018 dans laquelle l'article 126 prévoit la baisse de 90 à 98% des APL des locataires bénéficiaires du parc social. Cette baisse est compensée par la réduction des loyers, appelée Réduction de Loyer de Solidarité (RLS), imposée et supportée par les bailleurs sociaux. Cette mesure a pour objectif de permettre à l'Etat de réaliser 800 millions d'Euros d'économie en réduisant drastiquement cette aide au logement majeure.

**Aujourd'hui**, l'Office peut maintenir des niveaux d'entretien, importants. Grâce à sa bonne gestion, il peut également apporter suffisamment de fonds propres pour le financement d'opérations de réhabilitation ou de constructions neuves et développer sa politique de proximité.

**Demain**, Le Mans Métropole Habitat devra revoir toute sa programmation de travaux, réorganiser ses services **afin de limiter au maximum l'impact pour les habitants de cette loi**.

### 3 QUESTIONS...



*Je bénéficie de l'APL. Est-ce que je vais payer plus cher de loyer ?*

**OUI et NON** : Si dans un premier temps votre loyer peut légèrement diminuer, celui-ci risque, à terme, de subir des répercussions de charges que l'Office ne pourra plus assumer.



*Il y aura moins d'entretien et de réhabilitations des logements ?*

**OUI** : L'Office va compenser la baisse des APL, soit plus de 6,5 millions d'€. Cela impactera le programme d'entretien et les projets de réhabilitation, mais également de constructions neuves.



*Est-ce que cela va impacter mes services de proximité ?*

**OUI** : Nous allons devoir réorganiser nos services et revoir les contrats dont vous bénéficiez (robinetterie, chaudière, entretien...)

**Baisses  
DES  
APL TOUS  
CONCERNÉS !**

**ENTRETIEN : -2000 LOGEMENTS**  
**RÉHABILITATION : -300 LOGEMENTS**  
**CONSTRUCTION : -300 LOGEMENTS**  
**PROXIMITÉ/EMPLOIS : -3000 EMPLOIS\***

### MERCI...

Nous remercions vivement tous les locataires qui ont manifesté leur solidarité pour le logement social le 17 octobre dernier lors des rencontres organisées par l'Office sur les impacts de la loi de finance. **En moins de 2h, nous avons récolté plus de 1800 signatures de la pétition pour le collectif "vive les APL".**



\* Estimation des pertes d'emplois dans les entreprises du bâtiment dans la Sarthe à terme (2 à 3 ans).

DOSSIER P. 3-4 :  
Encombrants : ça vous dirait d'économiser 40€ ?

En bref... P.2  
...la suite P.3  
Rendez-vous P.4  
Réforme des APL P.4

### Édito



*La loi de finances votée en fin d'année dernière va impacter grandement le monde HLM.*

*Cette loi pénalise les bailleurs qui accueillent le plus de bénéficiaires de l'APL, c'est à dire ceux qui remplissent leur mission de service public en logeant les plus démunis.*

*Le rôle économique et social des bailleurs sociaux est primordial. Je soutiens pleinement Le Mans Métropole Habitat comme un organisme essentiel à la vie de notre Métropole.*

*C'est l'ensemble des locataires qui sera pénalisé par la baisse de l'entretien, de la construction et des services de proximité et qui ne gagnera pas en pouvoir d'achat.*

**Jean-Claude BOULARD**  
Président de  
Le Mans Métropole Habitat

Le Mans Métropole Habitat,  
Office Public de l'Habitat  
de Le Mans Métropole,  
37, rue de l'Estérel,  
CS 85524 - 72055 Le Mans  
Tél : 02 43 41 53 00  
lmmhabitat.com

## La lettre N°7 février 2018 D'INFO

Le Mans  
Métropole  
Habitat

L'atout logement



Les volontaires proposent la pochette CIVIGAZ pleine de petits gadgets utiles et astucieux

## CIVIGAZ : quand les bons tuyaux frappent à votre porte, ouvrez-la !

**9 jeunes volontaires en Service Civique se mobilisent pour sensibiliser les habitants aux bons usages du gaz, mais aussi aux éco-gestes pour plus d'économie.**

Le coup d'envoi officiel de la seconde édition de l'opération CIVIGAZ a été donné en novembre dernier dans le nouveau local (cours Chateaubriand) mis à disposition par Le Mans Métropole Habitat pour les volontaires. La première édition ayant été un succès, tous les partenaires ont souhaité renouveler l'expérience. C'est donc une nouvelle équipe de 9 jeunes qui va se rendre sur le terrain pour sensibiliser les habitants aux éco-gestes et à la sécurité gaz.

Lolita, Junior, Amaury, Mouslimou, Marion, Margaux, Younn, Alexandre et Marine ont été recrutés en Service Civique pendant 7 mois pour aller sur le terrain réaliser des actions de sensibilisations. Agés de 18 à 24 ans, avec des profils variés, les jeunes

ont commencé leurs médiations dans le quartier des Sablons et passeront ensuite dans le centre-ville du Mans. Avant d'aller sur le terrain, les jeunes ont été formés par FACE Le Mans Métropole\* et sensibilisés à la sécurité des installations intérieures par GRDF.

«Le Mans Métropole Habitat est un partenaire privilégié de l'opération CIVIGAZ puisque nous accompagnons également les jeunes dans leurs projets et recherches professionnels» a expliqué Fabienne Delcambre, Directeur Général de Le Mans Métropole Habitat.

N'hésitez pas à leur ouvrir votre porte, ils sont là pour vous donner des bons tuyaux ! En cas de doute de démarchage, contactez votre Espace Accueil.

\* Fondation pour Agir Contre l'Exclusion : [facelemansmetropole.fr](http://facelemansmetropole.fr)

[lmmhabitat.com](http://lmmhabitat.com)

La lettre  
D'INFO 1

## Encombrants : ça vous dirait d'économiser 40€ ?

Le dépôt sauvage d'encombrants ou de déchets ménagers dans les parties communes ou à l'extérieur des résidences engendre des opérations d'enlèvement nécessaires, pour des raisons de sécurité, dont le coût est répercuté sur les charges des locataires. Une dépense qui est en permanente augmentation de puis quelques années...

**240 000 € par an !**

**240 000 €**, c'est le coût que Le Mans Métropole Habitat a engagé en 2017 pour faire intervenir des entreprises afin de faire enlever les encombrants laissés par certains locataires qui ne respectent pas les jours de ramassage prévus par Le Mans Métropole.

Le coût moyen répercuté **par foyer est de 40 € par an** ! C'est une somme importante, d'autant plus qu'elle ne devrait pas exister. En effet, en déposant vos encombrants les jours prévus par le service propreté de Le Mans Métropole, aucune imputation n'est facturée aux habitants. Les ramassages ont lieu une fois par mois.

**TOUTES LES INFOS** : sur les panneaux d'affichage de votre hall se trouve le calendrier des passages du service propreté de Le Mans Métropole pour les encombrants. Vous pouvez les contacter au **02 43 47 47 60** ou sur le site de la métropole : [www.lemansmetropole.fr](http://www.lemansmetropole.fr), rubrique propreté **UN DOUTE**, demandez à votre Correspondant de Site.

### C'est l'image de nos quartiers qui est en jeu



Les dépôts sauvages des encombrants participent à la **mauvaise image de nos quartiers**. Il n'est pas agréable de voir en arrivant auprès des résidences un amas de déchets qui ne reflète souvent pas la vie dans le quartier.



Parfois par manque de temps, fréquemment par négligence, certains habitants déposent leurs encombrants sans se soucier de l'impact que cela peu avoir : il est nécessaire de s'organiser en fonction des collectes. **Parlez-en entre voisins !**

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le surcoût cumulé du ramassage des encombrants **de 2014 à 2016 représente 457 141 €**
- Ce coût **a augmenté de 67%** depuis 2014
- Pour certaine résidence, la gestion du dépôt sauvage d'encombrants peut **dépasser les 350 € par an et par logement**
- En cas de dépôt sauvage de déchets vous êtes passible d'une **amende pouvant aller jusqu'à 1500€**.

### Bons comportements, moins d'accidents

Une autre conséquence encore plus dramatique des dépôts sauvages : **les accidents**. En effet, des objets de formes et de tailles différentes, entassés dans, ou en dehors, des résidences sont sources d'accidents parfois graves. Une négligence qui peut également impacter vos proches.

**Les enfants sont les premières victimes** de ces mauvais comportements, car ils jouent avec les déchets ou les foulent pouvant se blesser ou blesser un camarade. D'autre part, l'accumulation des déchets dans les parties communes des résidences peut **provoquer des incendies**. C'est pour ces raisons que Le Mans Métropole Habitat intervient et fait systématiquement enlever les encombrants.

Que ce soit financièrement ou dans nos comportements **la gestion des encombrants est l'affaire de tous**. C'est ensemble qu'il faut agir pour alléger les charges, garantir la sécurité et améliorer notre cadre de vie.

### NQT, un coup de pouce vers l'emploi

Vous êtes jeune diplômé(e), vous avez un Bac+3 ou plus et moins de 30 ans ? Le Mans Métropole Habitat s'associe à l'association NQT pour vous aider à trouver un travail pérenne et à la hauteur de vos qualifications. Pour cela, rendez-vous sur [www.nqt.fr](http://www.nqt.fr) pour vous inscrire gratuitement à l'association et rencontrer votre parrain ou marraine, cadre supérieur ou dirigeant d'entreprise, en activité dans l'une de nos nombreuses entreprises partenaires. Il, ou elle, travaillera avec vous sur votre CV, lettre de motivation, entretien d'embauche et vous accompagnera sur la constitution de votre réseau professionnel. 70% des jeunes suivis ont trouvé un emploi pérenne et qualifié en moins de 6 mois. N'attendez plus ! Vous voulez en savoir plus, contactez **Chloé BAUDOIN** : **06 10 92 98 03** ou [c.baudoin@nqt.fr](mailto:c.baudoin@nqt.fr)



### Conteneurs enterrés

La mise en place des conteneurs enterrés et du tri sélectif porté par Le Mans Métropole continue. Une nouvelle phase de travaux a débuté le 9 janvier dernier. Les futures zones de tri seront à destination des adresses suivantes : Turquie, Allemagne, Gué Bernisson, Grèce, Pologne, Bulgarie, Suisse, Espagne et Léon Blum.

Toutes les informations au **02 43 47 47 60** ou sur [lemansmetropole.fr](http://lemansmetropole.fr).

### Réseau de chaleur : c'est parti !

Le nouveau réseau de Chaleur est au cœur des enjeux du plan climat Energie du Mans Métropole et de la Ville. Il a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de valoriser les ressources locales, de maîtriser les charges liées au chauffage et de réduire la précarité énergétique. Plus de 4 500 foyers Le Mans Métropole Habitat bénéficieront du réseau. Toutes les informations sur les travaux : [synergie-lemans.fr](http://synergie-lemans.fr) ou au **0 810 804 805** (0.06€/min+prix d'un appel)



### Entreprendre dans son quartier, c'est possible

Vous avez toujours rêvé d'entreprendre ? Une envie, une idée ou un projet. La Fabrique à Entreprendre est là pour aider à construire les nouvelles entreprises locales de demain. Une démarche qui vise à rassembler les acteurs du développement économique, rendre visibles les différents parcours de la création d'entreprise, partager les bonnes pratiques et innover, garantir au porteur de projet un parcours de qualité par des professionnels de l'accompagnement et du financement.

[lfae@mef-lemans.fr](mailto:lfae@mef-lemans.fr)  
ou **06.38.16.17.57**  
[lafabriqueaentreprendre.fr](http://lafabriqueaentreprendre.fr)

